

Réf: Dossier 340013

Avis de constitution

SOCIETE « ARCHIS-TECH BTP » en abrégé « ATB »

Siège ABIDJAN COMMUNE COCODY QUARTIER
RIVIERA GOLF IMMEUBLE KASAI REZ DE CHAUSSEZ APPT
281, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 aout 2024, et enregistrés à ABOBO le 30 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARCHIS-TECH BTP » en abrégé «
ATB »

Objet : Bâtiment et Travaux publics (BTP)-Voiries et Réseaux Divers (VRD)-Aménagement Foncier-Location-Gestion locative-Syndic de copropriété-Vente/Achat de biens immobiliers-Commercialisation de programmes immobiliers-Commercialisation des matériels et Fournitures BTP-Réalisation de programmes immobiliers-Travaux de construction-Travaux rénovation/réhabilitation-Travaux d'aménagement du cadre de vie-Service foncier-Evaluation de biens immobiliers-Prestations diverses, commerce général, prestations diverses et toutes activités connexes a cet objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE COCODY QUARTIER
RIVIERA GOLF IMMEUBLE KASAI REZ DE CHAUSSEZ APPT
281, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DOSSO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07674 du 18/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56893/GTCA/RC/2024 du 18/09/2024

